



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 114 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 5 novembre 2018

Président

M. Michael Levitt

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 5 novembre 2018

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour, chers collègues et bienvenue à la 114^e réunion du Comité des affaires étrangères. Nous poursuivons notre étude sur les situations en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo.

Nous allons entendre deux témoins pendant la première heure: par téléconférence, Nuur Mohamud Sheekh, conseiller sénior aux affaires politiques, Division de la paix et sécurité, Intergovernmental Authority on Development; et Renifa Madenga, experte humanitaire, Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, Conseil de sécurité des Nations unies, qui se joint à nous par vidéoconférence depuis Washington. Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Sheekh, je suggère de commencer par vous, car nous savons que les lignes téléphoniques posent parfois problème.

Monsieur Sheekh, puisque nous ne pouvons pas vous voir, veuillez vous faire entendre si vous voulez intervenir durant les discussions ou les questions. Je saurai ainsi que vous attendez pour prendre la parole.

Nous allons maintenant entendre votre déclaration de 8 à 10 minutes, suivi de celle de Mme Madenga.

M. Nuur Mohamud Sheekh (conseiller sénior aux affaires politiques, Division de la paix et sécurité, Intergovernmental Authority on Development): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président et distingués membres du Comité.

Je suis ravi de pouvoir témoigner devant vous sur le forum de revitalisation de haut niveau qui s'est conclu récemment avec succès et qui portait sur l'accord de résolution du conflit dans la République du Soudan du Sud. Je ferai référence à cet accord en employant l'acronyme ARCSS.

Je vous remercie de l'invitation à témoigner pour la première fois devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Il y a près d'un an et demi, l'assemblée de l'IGAD a confié le mandat au forum de revitalisation de haut niveau, formé des parties au conflit au Soudan du Sud et d'intervenants, de discuter de mesures concrètes pour rétablir un cessez-le-feu permanent en vue d'une mise en oeuvre pleine et inclusive de l'accord et de fixer un calendrier révisé et réaliste qui mènerait à une élection démocratique à la fin de la période de transition.

L'assemblée a aussi demandé au Conseil des ministres de l'IGAD de se réunir et de faciliter le processus.

Je suis heureux de vous informer ce soir, monsieur le président, que les États membres de l'IGAD, avec le soutien de la communauté

internationale, ont conclu avec succès ce processus noble qui a mené à la signature de l'ARCSS revitalisé par les parties au Soudan du Sud et les intervenants, lors d'un sommet de l'IGAD, à Addis-Abeba, le 12 septembre 2018.

Monsieur le président, honorables députés, je veux profiter de cette occasion pour présenter très brièvement à votre auguste comité nos réalisations, les défis que nous avons rencontrés et les résultats obtenus.

Je vais souligner certains des progrès clés que nous avons accomplis depuis que le conseil de l'IGAD, qui s'est réuni à la 32^e séance extraordinaire du 21 juin à Addis-Abeba, en Éthiopie, a notamment décidé de mandater le président Omar Hassan al-Bashir pour faciliter la deuxième ronde de discussions en personne entre le président Salva Kiir Mayardit et Riek Machar Teny afin de résoudre les enjeux de gouvernance et de sécurité et d'examiner les mesures contenues dans les propositions régionales révisées du Conseil des ministres de l'IGAD.

Monsieur le président, conformément à la décision du conseil de l'IGAD, la ronde de discussions de Khartoum a été lancée le 25 juin cette année pour faire suite aux deux phases du forum de revitalisation de haut niveau et aux discussions en personne d'Addis-Abeba. Les discussions de Khartoum s'inscrivent dans la foulée de l'accord de cessation des hostilités, de protection des civils et d'accès humanitaire signé le 22 décembre 2017, et de plusieurs accords sur la gouvernance et la sécurité qui ont été parafés à Addis-Abeba. Ces discussions ainsi que les réunions en personne d'Entebbe, en Ouganda, ont rapidement produit des résultats. Les deux principales parties, soit le président Salva Kiir Mayardit et l'ancien premier vice-président Riek Machar Teny, ont convenu de collaborer pour mettre fin au conflit.

Avant l'ARCSS revitalisé de 2018, les parties au Soudan et les intervenants avaient conclu plusieurs accords.

Premièrement, la déclaration de Khartoum a fait état de l'accord entre les parties au conflit du Soudan du Sud, signé le 27 juin 2018.

Deuxièmement, l'accord sur les mesures de sécurité transitoire a été signé le 6 juillet 2018.

Troisièmement, l'accord sur les enjeux de gouvernance non résolus pour la période de transition a été signé le 25 juillet 2018.

Finalement, l'accord sur les enjeux de gouvernance non résolus a été signé le 5 août 2018.

Monsieur le président, la signature du texte complet de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit en République du Soudan du Sud le 3 septembre était un jalon qui a marqué la fin des négociations officielles du forum de revitalisation de haut niveau.

L'accord revitalisé a d'abord été parafé et précédé de l'élaboration d'une matrice de mise en oeuvre exhaustive, elle-même parafée le 2 septembre 2018, et d'un atelier sur les mesures de sécurité qui s'est déroulé du 3 au 5 septembre 2018. Les résultats de ce dernier ont aussi été parafés par les parties.

Le forum de revitalisation de haut niveau était un processus inclusif où toutes les parties à l'accord sur la résolution du conflit ont pu participer, notamment des groupes marginaux, des intervenants sud-soudanais, des groupes confessionnels, des réfugiés du Soudan du Sud, des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes.

● (1535)

Monsieur le président, distingués députés, permettez-moi maintenant de vous mettre à jour sur certaines décisions de l'assemblée de l'IGAD.

L'assemblée a convenu que, jusqu'à ce que son statut final soit déterminé au prochain sommet ordinaire de l'assemblée de l'IGAD, le chef du mouvement populaire de libération du Soudan en opposition, Riek Machar Teny, pourrait rester dans le pays de son choix dans la région.

L'assemblée a aussi décidé que l'IGAD demanderait au Conseil de sécurité des Nations unies de déployer l'entièreté de la force de protection régionale pour exécuter son mandat conformément aux résolutions 2304 de 2016 et 2406 de 2018 du Conseil de sécurité et de revoir à nouveau son mandat pour que le Soudan, l'Ouganda, Djibouti et la Somalie puissent se porter garants pour déployer des forces armées afin de rehausser la protection et la sécurité durant la mise en oeuvre de l'accord.

Le conseil a de plus mandaté les chefs d'état-major de l'IGAD d'évaluer les besoins opérationnels et d'élaborer les tâches que devra accomplir la force de protection régionale, à la lumière de la situation actuelle sur le terrain et de son expansion potentielle pour obtenir l'appui du Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine et du Conseil de sécurité des Nations unies.

Monsieur le président, honorables députés, permettez-moi de conclure en félicitant toutes les parties au Soudan du Sud d'avoir été de bonne foi, déterminées et résilientes dans les discussions.

L'IGAD travaillera de près avec les intervenants politiques au pays et les partenaires régionaux et internationaux pour une mise en oeuvre inclusive, impartiale et honnête de l'accord. Les parties n'ont pas été forcées à signer l'accord en septembre. Elles en sont arrivées à un compromis et ont fait preuve de leadership.

L'IGAD a bon espoir quant à l'avenir, mais nous ne sous-estimons pas la tâche qui nous attend. L'annonce de la libération d'autres prisonniers politiques et l'appel à l'ouverture des voies d'accès humanitaire et au déplacement libre des personnes constituent des indicateurs importants qui montrent que les parties sont prêtes à faire des compromis.

Les principaux chefs de l'opposition se sont réunis à Juba, la semaine dernière, après une longue absence dans un élan d'ouverture

aux compromis et de solidarité nationale. C'était un signal de confiance indispensable dans la mise en oeuvre inclusive de l'accord qui est actuellement en cours. À cette fin, des institutions clés en matière de gouvernance, de sécurité et de surveillance ont été établies.

Nous remercions de tout coeur la Commission de l'Union africaine, les Nations unies, l'Union européenne, les pays de la Troïka, la Chine, le Japon, le Canada et les membres du forum des partenaires de l'IGAD de leur contribution au processus.

Le gouvernement du Canada a généreusement financé l'IGAD pour ce processus et la mise en oeuvre de l'accord.

Monsieur le président, je termine en vous remerciant sincèrement de m'avoir permis d'informer votre comité de députés distingués. C'est avec plaisir que je collaborerai étroitement avec vous pour la mise en oeuvre de l'accord revitalisé. Nous devons travailler main dans la main pour rebâtir le Soudan du Sud, répondre aux besoins criants en matière d'aide humanitaire et relever les défis de sécurité.

Je vous remercie.

● (1540)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sheekh. Nous allons maintenant passer directement à Mme Madenga.

Mme Renifa Madenga (experte humanitaire, Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, Conseil de sécurité des Nations Unies, à titre personnel): Je vous remercie.

C'est un honneur pour moi de m'adresser au Comité permanent aujourd'hui. J'aimerais aussi remercier M. Sheekh, mon collègue, d'avoir partagé son temps de parole avec moi.

J'aimerais d'abord indiquer que je ne suis pas ici à titre d'expert du domaine humanitaire au sein du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud; je suis ici à titre personnel.

Merci, monsieur le président, de vos remarques d'introduction. Je vais parler du travail humanitaire que j'ai effectué dans la région du Soudan du Sud et vous dire pourquoi, à mon avis, il s'agit d'un privilège et d'une possibilité. J'aimerais présenter au Comité certaines observations sur le Soudan du Sud.

Je travaille au Soudan du Sud depuis 2014 avec une commission exploratoire, le comité des femmes de l'UA-ONU. J'ai aussi travaillé avec la Commission des droits de la personne au Soudan du Sud, en 2016. Maintenant je siège au groupe d'experts.

Les points de vue que je partage avec vous sont ceux des gens ordinaires qui vont au Soudan du Sud. Nous avons vu des gens qui en avaient assez de la situation humanitaire au Soudan du Sud. Lorsque j'ai visité ce pays en 2014, il y avait une crise. Lorsque j'y suis retournée en 2016, les gens étaient très fatigués. Lorsque j'y suis retournée en octobre cette année, j'ai trouvé que les gens ordinaires étaient très las. Il s'agit ici de mes observations des gens ordinaires au Soudan du Sud.

Notre mandat comme groupe d'experts nous donne aussi le privilège de discuter avec différentes catégories de personnes. Lorsque j'ai parlé aux garçons et filles, aux hommes et aux femmes les plus vulnérables, des gens qui ont vécu la très longue crise au Soudan du Sud, ils m'ont fait des observations pertinentes que je tiens à partager avec le Comité permanent aujourd'hui.

Pour ce qui est des questions liées aux droits de la personne, l'étude à laquelle le Comité permanent travaille est très importante. Vous entreprenez une étude afin que le Canada en entier puisse mieux régler les questions de conflits, de paix, de violence sexospécifique, de sécurité et de justice. Vous examinez aussi le respect des droits de la personne et le développement économique au Soudan du Sud.

Aujourd'hui, je vais tenter d'aborder certaines des questions sur lesquelles vous vous penchez.

Je vais commencer par la situation humanitaire au Soudan du Sud.

Mon collègue a déjà expliqué en détail l'entente renouvelée qui a été signée le 12 septembre 2018. Au moment où on se parle, la paix est censée régner au Soudan du Sud. Toutefois, j'aimerais signaler l'écart entre les pourparlers de paix et la réalité.

J'ai participé à des réunions avec les autorités du Soudan du Sud, la communauté diplomatique internationale, des entités des Nations unies et des gens ordinaires dans les rues du Soudan du Sud. Le public a mis en lumière les difficultés auxquelles les gens ordinaires sont confrontés.

La situation humanitaire au Soudan du Sud est grave. Malgré les progrès politiques, que nous devrions tous célébrer, les gens ordinaires du Soudan du Sud souffrent depuis décembre 2013 et continuent de souffrir aujourd'hui.

Parmi les problèmes qui touchent de très près les gens pris dans cette crise, on compte la violence sexuelle liée aux conflits et la violence fondée sur le sexe.

● (1545)

Depuis le début du conflit au Soudan du Sud, la violence sexuelle a été un problème très sérieux. La crise, qui n'en finit plus, a été caractérisée par un nombre élevé d'actes de violence sexuelle. Cela a eu une incidence sur les garçons, les hommes, les femmes, les jeunes filles, les personnes ordinaires et continue de les affecter à l'heure actuelle.

Les gens pourraient croire que les actes de violence sexuelle liés au conflit font partie intégrante des conflits armés mais, même pendant le processus de paix, il y a des incidents documentés de personnes exposées à de la violence sexuelle découlant d'un conflit. Il y a aussi des incidents de violence fondée sur le sexe.

Pour que nous puissions bien comprendre la situation au Soudan du Sud, surtout en ce qui touche la violence fondée sur le sexe, je pense qu'il importe de se rappeler que même pendant le conflit au Soudan du Sud, il y a eu de nombreux cas de violence sexuelle issus de conflits qui ont été rapportés et consignés, et que le Soudan du Sud est une société très militarisée, une société patriarcale dans laquelle la condition féminine est déterminée en fonction des valeurs patriarcales et d'autres valeurs traditionnelles.

Lorsque je dis que les personnes ordinaires qui ont été exposées à la violence sexuelle issue de conflits et à la violence fondée sur le sexe sont lasses, je veux dire en fait que cela remonte avant les événements de 2011. Les incidents se sont reproduits lors de la crise qui a débuté en 2013 et cela se poursuit maintenant dans le cadre des négociations de la paix depuis 2015. Entre ces périodes de pourparlers, la réalité, c'est que la population est toujours exposée

à la violence sexuelle issue de conflits ainsi qu'à la violence fondée sur le sexe qui prennent la forme de mariages précoces et de violence conjugale.

Ensuite, on en arrive à l'une des composantes que vous examinées dans votre étude: la justice. Dans toutes les visites que j'ai faites au Soudan du Sud, les civils, plus particulièrement, ont exigé des redditions de comptes dans le cas de violations graves des droits de la personne et de violations des principes du droit international humanitaire et des droits de la personne qui ont été commises au Soudan du Sud depuis 2013.

L'impunité est largement répandue, et il y a eu très peu de redditions de comptes. Récemment, nous célébrions l'arrêt Terrain, dans le cadre duquel au moins quelques personnes ont été obligées de rendre des comptes devant la justice. Toutefois, la majorité des Sud-Soudanais n'ont pas obtenu justice. Personne n'a dû rendre de compte pour ces atrocités. Personne ne leur a rendu justice pour les vies qui ont été perdues — les personnes qui leur étaient proches — ni pour les violations malveillantes à l'égard de leurs biens.

Maintenant que nous parlons paix et rétablissement des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui devraient pouvoir rentrer chez elles, il faut se demander où elles peuvent aller.

Lorsque j'ai visité le Soudan du Sud en octobre, c'est l'une des questions qui ont été soulevées par des gens ordinaires à qui j'ai parlé — des hommes, des femmes et de jeunes personnes ordinaires qui savaient qu'au moment où nous parlions paix, leurs maisons à Bor, Malakal et Yei étaient occupées par des personnes, dont certaines auraient perpétré des violences à leur égard, si bien que la situation humanitaire est toujours très sérieuse, ce qui est aussi très préoccupant.

● (1550)

Il faut aussi parler des droits de la personne au Soudan du Sud. Le paradigme des droits de la personne a été très problématique. À cet égard, j'inciterais la communauté internationale, y compris le Canada, à songer à des interventions qui pourraient permettre de régler la situation sur le terrain.

Un volet des recommandations viserait à appuyer les défenseurs des droits de la personne. Ils ont fait beaucoup de travail. Et ils ont consigné de nombreuses atrocités. Ils ont besoin d'accroître leur capacité si l'on songe à obtenir une reddition de comptes, peut-être par le truchement de tribunaux hybrides, ce qui avait été recommandé en 2014. Il y a eu un retard inhabituel dans sa mise sur pied afin de mettre en oeuvre les recommandations y afférentes.

Il y a aussi d'autres domaines qui nécessitent beaucoup d'interventions. Lors de la visite d'octobre, nous avons vu de nombreuses personnes en manque de nourriture, de sorte que le problème d'insécurité alimentaire est très sérieux dans ce pays. À cet égard, j'incite le Comité permanent à examiner de quelle façon il pourrait appuyer les organisations sur le terrain, soit des organisations gouvernementales ou des groupes locaux qui essaient de régler et de prévenir de tels problèmes sur le terrain.

Il y a aussi le problème du chômage, également lié aux autres violations des droits de la personne, et j'inciterais la communauté internationale et le Canada tout particulièrement à prendre des initiatives pour aider la population locale et l'habiliter à faire face aux problèmes propres à la situation du Soudan du Sud.

Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Madenga.

Nous allons maintenant aller directement aux questions en commençant par le député Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci beaucoup de témoigner devant nous aujourd'hui.

Je connais très bien la situation au Soudan du Sud. Il y a une bonne communauté de Sud-Soudanais dans ma circonscription ainsi que des gens originaires du Soudan du Nord. J'allais vous demander ce qui peut être fait et ce qui devrait être fait, mais je vais changer quelque peu de perspective.

Vous avez mentionné la reddition de comptes et dit que les Nations unies ont pris certaines mesures sous forme de sanctions découlant de la résolution 2428 en 2018, lesquelles ont été renouvelées jusqu'en mai 2019, et qu'il y a aussi des mesures financières et de déplacements qui ont été adoptées au terme de la résolution 2406, laquelle prolongeait le mandat jusqu'en juillet 2019. Vous avez aussi mentionné qu'il y a de nombreuses choses à faire, comme s'il fallait tout reprendre à zéro.

Pour ce qui est des priorités — et je m'adresse aux deux témoins — comment les établir et que faudrait-il faire pour être plus efficace à l'échelle de la communauté internationale et du Canada? Comme je l'ai dit, il y a des incidences de violation des droits de la personne à tous les niveaux. Il y a les problèmes d'insécurité alimentaire, comme vous l'avez décrit. Il y a aussi beaucoup de choses à faire. Il y a le problème des institutions. La liste pourrait se poursuivre longtemps, mais que faut-il faire immédiatement pour pouvoir être au moins efficaces et essayer de mettre un terme à ce qui se passe sur le terrain et arrêter l'hémorragie, si je peux m'exprimer ainsi?

M. Nuur Mohamud Sheekh: Je vais essayer de répondre à vos questions.

Elles sont excellentes. Mais elles sont aussi difficiles parce qu'il n'y a pas de réponse facile.

La situation humanitaire au Soudan du Sud, comme l'a présentée Mme Madenga, est peu réjouissante. On y constate des défis en matière de sécurité et des problèmes de violations.

Je puis vous dire cependant que depuis le forum de haut niveau qui a eu lieu il y a six mois, on peut constater que les violations, surtout celles découlant du conflit armé au Soudan du Sud, ont été considérablement réduites.

Dans notre engagement soutenu au Soudan du Sud auprès des instances les plus élevées dans la région, tous les gouvernements d'États qui ont collaboré ont incité les belligérants aux plus hautes instances à s'abstenir de violer les accords de cessez-le-feu en exerçant de la pression sur elles. Dans une grande mesure, cela a également fonctionné.

La question des prisonniers politiques était aussi épineuse. Dans l'accord, il a été très clair que pour rehausser la confiance, les prisonniers politiques doivent être libérés. C'est ce qui s'est produit. Le 31 du mois dernier, c'est-à-dire la semaine dernière, l'ancien vice-président s'est rendu à Juba avec le président Omar al-Bashir. Le président ougandais, Yoweri Museveni, était également à Juba.

On a donc rehaussé la confiance. Je ne dis pas que les prochaines étapes seront faciles. Mais, ce que nous voyons, depuis que ce processus a vu le jour, c'est que les hostilités diminuent. La semaine dernière, à Juba, tous les partis politiques — sans aucune exception — étaient présents.

Que peut-on faire? En tant que représentants des régions et membres de la communauté internationale, nous devrions continuer d'encourager l'adhésion de ces parties. Nous n'avons d'autre choix que de continuer le processus. Si nous y mettons un terme, ces acteurs se tourneront de nouveau vers le conflit et la violence.

Membres du Comité, ce n'est pas sans raison que Mme Madenga a également évoqué les problèmes humanitaires. L'insécurité alimentaire au Soudan du Sud est désastreuse. Nous devrions continuer de financer les organisations locales qui alimentent les populations locales, surtout dans des régions difficiles à joindre. Il faut, pour ce faire, élargir les activités d'accès humanitaire.

Le retour des personnes déplacées à l'intérieur du territoire est très important. Il est crucial de trouver des solutions appropriées pour ces populations. La région les a généreusement accueillis. Il y avait plus d'un million de réfugiés, et elle en a accueilli un quart de million. La plupart d'entre eux souhaitent rentrer chez eux. Il faut donc collaborer pour s'assurer de trouver une solution viable à ce problème.

Les arrangements en matière de sécurité sont également importants au Soudan du Sud. Tout un chapitre de l'accord de paix, le chapitre 2, porte sur les arrangements en matière de sécurité. Il y a des discussions sur la démobilisation des groupes armés et leur réintégration. Ce n'est pas une tâche facile. Le dialogue se poursuit à l'heure actuelle sur cette question. Le Canada et la communauté internationale devraient aussi essayer de travailler en parallèle avec nous. C'est la seule et unique façon que nous pourrions stabiliser le Soudan du Sud et aider ce pays à revenir à la normale.

Merci.

• (1555)

Le président: Je vous remercie monsieur Sheekh.

La parole est maintenant au député Saini.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Je remercie nos deux témoins d'être des nôtres aujourd'hui et de nous éclairer sur ce sujet très important.

J'aimerais commencer par vous, madame Madenga, en raison de points que vous avez mentionnés dans votre déclaration préliminaire. Vous avez parlé de violence au Soudan du Sud.

J'aimerais que nous en parlions parce que, comme vous le savez, en juillet 2018, les Nations unies ont imposé un embargo sur les armes au Soudan du Sud. À ce moment-là, lors de l'annonce de l'embargo, la première personne à réagir a été le président Museveni de l'Ouganda, qui a dit qu'il ne fallait pas se préoccuper des sanctions puisqu'il allait aider à les contourner. Il a dit qu'il fournirait des armes au Sud-soudanais selon leurs besoins.

Il y a donc à l'heure actuelle huit personnes au gouvernement sud-soudanais qui font face à des sanctions imposées par les Nations unies. Toutefois, quatre pays — soit l'Éthiopie, le Soudan, le Kenya et l'Ouganda — n'ont pas mis ces sanctions à exécution.

Étant donné l'embargo sur les armes de l'ONU et la violence qui sévit au Soudan du Sud, quelle est la situation dans ce pays depuis votre voyage en octobre?

• (1600)

Mme Renifa Madenga: Merci beaucoup pour cette question.

J'aimerais commencer par signaler qu'au regard du processus de paix, la priorité porte maintenant sur la cessation de toutes les hostilités et la mise à l'arrêt de tous les fusils afin que les gens puissent commencer à vivre normalement dans un environnement de paix durable. C'est ainsi que nous obtiendrons la paix.

Pour ce qui est du mandat du groupe d'experts sur le Soudan du Sud, qui a été prolongé au terme de la résolution 2428 du Conseil de sécurité, le 13 juillet 2018, que vous venez d'évoquer. J'aimerais dire qu'en raison de l'embargo sur les armes et des autres activités liées au mandat, je pense que nous allons continuer d'examiner et d'analyser la situation sur le terrain. Nous allons maintenir le régime de sanctions, en veillant à ce que les personnes ciblées par ces sanctions fassent réellement l'objet d'un suivi et d'enquêtes pour nous assurer que la résolution 2428 est appliquée afin de trouver des solutions sur le terrain.

J'aimerais parler plus particulièrement des mesures concernant l'aide humanitaire et les droits de la personne. L'établissement de critères et de sanctions comprend également la volonté de cibler ceux qui attaquent les civils ou qui planifient, dirigent ou commettent des actes de violation à l'égard des civils. Le régime de sanctions sert de complément, de façon directe, au processus de paix afin de permettre l'aide humanitaire. Pour ce qui est de l'insécurité alimentaire que vous avez mentionnée, nous voulons veiller à ce qu'il y ait un accès aux endroits où les gens ont besoin de nourriture.

Je pense que toutes ces mesures servent de complément au processus de paix.

M. Raj Saini: Monsieur Sheekh, j'ai une question pour vous.

M'entendez-vous?

M. Nuur Mohamud Sheekh: Je vous entends.

M. Raj Saini: Voici la question que j'aimerais vous poser. Je sais que vous avez pris part à l'IGAD. Vous avez signé le dernier accord revitalisé avec le soutien de la Troïka, celui du président de l'Ouganda ainsi que celui du président du Soudan.

Est-ce vrai?

M. Nuur Mohamud Sheekh: C'est juste.

M. Raj Saini: Cela nous pose problème, car le président du Soudan, M. al-Bashir, a été accusé de crimes de guerre à la Cour pénale internationale. Vous savez qu'il y a eu neuf cessez-le-feu depuis la formation du Soudan du Sud.

Croyez-vous que le dernier processus de paix fonctionnera, surtout que certains membres de l'opposition n'ont pas été inclus dans les discussions?

M. Nuur Mohamud Sheekh: Monsieur, si vous me le permettez, j'aimerais corriger l'hypothèse que vous avez émise selon laquelle ce ne sont pas tous les groupes d'opposition qui ont participé au processus de paix. Le post-scriptum de ce processus de paix dit que tous les groupes d'opposition ont été inclus. La South Sudan Opposition Alliance, d'autres partis politiques et l'ALPS en opposition ont tous participé à cet accord de paix.

Ensuite, en juin cette année, les chefs d'États et de gouvernements de l'IGAD et le président de l'IGAD, de concert avec ses collègues, ont demandé au président Omar Hassan al-Bashir de tenter de réduire les différences entre ces groupes, et il a très bien réussi.

Par contre, je peux vous dire que ce conflit au Soudan du Sud préparait une situation désastreuse pour l'économie dans la région. Le pétrole ne coulait plus et cela leur faisait mal. De plus, l'économie de l'Ouganda dépendait grandement du Soudan du Sud, car l'Ouganda fournissait des biens et services au Soudan du Sud, si bien que cette situation leur nuisait. De plus, l'Ouganda accueille un grand nombre de réfugiés du Soudan du Sud, ainsi la région, comme vous pouvez le voir, honorable député, a été durement touchée, ce qui a amené les chefs régionaux à se rencontrer pour parler des répercussions de ce conflit.

Nous voyons que tous les leaders participent au processus de bonne foi et dans un esprit de collaboration. En tant qu'organisation, nous avons confiance dans le résultat de ce processus et dans l'accord, et nous espérons que le tout fonctionnera. Dans ses déclarations, la Troïka a toujours dit qu'elle allait appuyer la mise en oeuvre de ce processus. Le Canada vient de nous verser un financement de 140 000 \$ pour la mise en oeuvre de l'accord.

Ce que nous voyons dans la région et dans nos renseignements nous montre que cet accord tiendra bon.

Merci.

• (1605)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Laverdière.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur présentation.

Monsieur Sheekh, vous avez mentionné que tous les partis avaient participé aux négociations ayant trait au processus de paix, y compris les femmes.

Notre comité a fait une étude sur le rôle des femmes dans les processus de paix. Je pense que tous les membres du Comité sont convaincus que la participation des femmes dans les processus de paix favorise la pérennité des accords de paix.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur la participation des femmes dans le processus? Comment cela a-t-il été organisé? Était-ce avec des groupes de la société civile?

[Traduction]

M. Nuur Mohamud Sheekh: Merci beaucoup pour votre question, madame.

Le processus du forum de haut niveau sur la revitalisation diffère du processus de paix de 2015. Au forum de haut niveau sur la revitalisation et au conseil, nous avons élargi la participation des diverses parties prenantes, pour inclure des personnalités éminentes et des groupes de femmes. Les groupes de femmes ont été très actifs. Il n'y a pas qu'un seul groupe de femmes, il y en a un certain nombre.

Ensuite, après la conclusion du processus le 12 septembre, l'accord a mis sur pied des institutions et des mécanismes pour la mise en oeuvre de cet accord. Nous avons encouragé les partis politiques à présenter la candidature de femmes pour certaines des institutions et certains mécanismes créés par cet accord.

Je ne pourrais dire que beaucoup de femmes ont été mises en candidature par les partis politiques malgré le fait que nous les avons encouragés à le faire. Par contre, les partis politiques ont nommé quelques femmes à des postes dans ces institutions. Je ne considérerais pas cette situation en vase clos par rapport à ce qui se passe dans toute la région de l'IGAD. Comme vous le savez tous, l'Éthiopie a récemment nommé une femme au poste de présidente du pays, et ce, pour la première fois. Elle était aussi à Juba la semaine dernière lors de cette célébration de paix, au cours de laquelle on continue d'encourager les partis à mettre en candidature plus de femmes à des postes au sein du gouvernement, et tous les partis et gouvernements y sont très ouverts.

J'aimerais aussi remercier le gouvernement du Canada pour les fonds qu'il a versés à ONU Femmes. ONU Femmes a appuyé le poste de conseillère en matière d'égalité entre les sexes à l'IGAD. Le salaire de ce haut fonctionnaire est payé par votre gouvernement, et nous vous en remercions.

Merci.

• (1610)

[Français]

Mme Hélène Laverdière: J'ai une autre question à vous poser.

Vous avez parlé des efforts relatifs à la démobilisation. On sait qu'il s'agit là d'un élément crucial pour assurer la survie ou la mise en oeuvre des processus de paix. On sait aussi que ceux-ci demeurent fragiles. Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne la démobilisation? De quelle façon le Canada pourrait-il apporter son aide?

[Traduction]

M. Nuur Mohamud Sheekh: Je vous remercie de votre question.

La mise en oeuvre de ce processus vient tout juste de commencer. Au cours des derniers jours et des dernières semaines, nous avons établi un lien de confiance entre les chefs de ces partis politiques. Jusqu'à présent, nous avons tenu deux réunions très importantes au comité national sur la période préalable à la transition et au comité national sur l'amendement constitutionnel. Les deux dernières réunions ont eu lieu à Khartoum, car nous étions tous de l'avis qu'il n'y avait pas assez de confiance.

Je suis heureux de vous dire que la semaine prochaine, ces deux comités se réuniront à Juba, et non à l'extérieur du pays.

Ensuite, le groupe de surveillance du cessez-le-feu, le CTSAMM, s'est rendu dans certaines régions qui sont sous le contrôle d'anciens groupes rebelles et dans d'autres régions qui sont sous le contrôle du gouvernement. Le groupe de surveillance fait son travail de surveillance du cessez-le-feu. Comme je l'ai dit plus tôt, le cessez-le-feu tient bon.

Les discussions concernant la démobilisation sont en cours. On commencera par le cantonnement des forces et puis on passera à la démobilisation.

Comme ma collègue Mme Madenga l'a dit plus tôt, l'économie du Soudan du Sud se porte très mal. Le pétrole s'est remis à couler, mais les activités de subsistance et les occasions d'emploi sont limitées.

Nous encourageons nos partenaires internationaux, comme le Canada, à s'assurer que cette confiance entre les chefs politiques perdure, et nous les encourageons à exercer une pression sur eux. C'est seulement à ce moment-là que la situation sur le terrain sera sécuritaire pour aller de l'avant avec la démobilisation de ces forces.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur le député Sidhu a maintenant la parole.

M. Jati Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, Lib.): Merci monsieur le président.

Je remercie les témoins pour leur témoignages.

Ma question s'adresse à Mme Madenga. Vous avez utilisé le terme « ordinaire » à quelques reprises durant votre exposé liminaire. Qu'est-ce que les gens ordinaires sur le terrain au Soudan du Sud pensent du Canada?

Avez-vous compris la question?

• (1615)

Mme Renifa Madenga: Non. Je n'ai pas entendu la question.

M. Jati Sidhu: Vous avez employé le mot « ordinaire » à quelques reprises. Je me demande comment ils voient le Canada dans leur vie ordinaire au Soudan ou, pour poser une question à deux volets, de quelle manière le gouvernement soudanais pense-t-il travailler avec le gouvernement canadien pour faire face aux troubles, ou à la guerre civile, dans le Soudan du Sud?

Mme Renifa Madenga: Merci beaucoup.

Lors de mes multiples visites au Soudan du Sud, l'empreinte du Canada se reflétait par le grand nombre d'organismes canadiens qui y travaillaient, notamment le Canadian Lutheran World Relief, Aide à l'enfance-Canada, Oxfam Canada et Plan Canada. Lorsque nous parlions aux gens ordinaires, on sentait qu'ils étaient favorables à l'aide humanitaire sur le terrain. Lorsque je dis les « gens ordinaires », je veux dire ceux qui sont directement touchés par le conflit dans le Soudan du Sud.

Pour ce qui est des interventions que le Canada pourrait faire, il devrait continuer à travailler avec ceux que j'ai appelé les gens ordinaires. Il peut s'agir de survivants du conflit qui vivent maintenant dans des sites de protection des civils ou des personnes déplacées, ou, pour soulager l'insécurité alimentaire, il faut faciliter l'accès de ces personnes qui n'ont pas suffisamment à manger. Il y a aussi les installations médicales. Les interventions que j'observe de la part du Canada consistent en un soutien humanitaire.

Il y a également des questions comme le développement des capacités de reddition de comptes, afin que ces institutions locales puissent travailler directement avec les personnes touchées.

Je sais que lorsqu'une crise s'éternise, les donateurs se fatiguent. Je continuerais à encourager le Canada à tendre la main à ces personnes, car je pense qu'elles sont rendues à une étape où elles ont besoin de beaucoup d'aide pour se réhabiliter, beaucoup d'aide pour se réinstaller et aussi beaucoup d'aide simplement pour se remettre de la crise.

M. Jati Sidhu: Ces demandes sont-elles acheminées par des organismes qui travaillent sur le terrain directement avec les gens ou proviennent-elles du gouvernement du Soudan?

Mme Renifa Madenga: Lorsque j'ai parlé à des représentants du gouvernement, ils n'ont pas mentionné le Canada. On a parlé du genre de soutien dont les gens ont besoin sur le terrain. J'ai parlé à quelques entités gouvernementales, à quelques ONG qui travaillent sur le terrain, à des gens qui travaillent directement avec les personnes touchées.

M. Jati Sidhu: Au début de l'année, l'ONU a indiqué qu'il y aurait 1,2 million de Soudanais du Sud qui risquaient de mourir de faim à cause du conflit qui perdure. Quelles sont vos recommandations pour le Canada? D'après vous, que pourrait faire le gouvernement canadien pour lutter contre la famine sur le terrain?

Mme Renifa Madenga: Je pense qu'en priorité, le Canada pourrait utiliser sa position diplomatique pour encourager les parties sur le terrain à tout d'abord cesser les hostilités. Je sais qu'il y a certains groupes qui n'ont même pas signé l'accord de paix. Le gouvernement du Soudan du Sud a la responsabilité et l'obligation légale de s'assurer que la population soit protégée et qu'elle reçoive ce dont elle a besoin.

Il s'agirait peut-être de collaborer avec le gouvernement pour rejoindre, premièrement, les gens qui sont dans une situation très désespérée, dans les régions où la nourriture et les autres commodités ne sont pas accessibles, ainsi que de collaborer avec ceux qui ont indiqué qu'ils ont besoin de plus de ressources pour assurer leur sécurité alimentaire. Il y a des régions où les gens ont besoin de plus de nourriture, où ils sont affamés, et où ils accueilleraient favorablement des installations mobiles et accessibles qui peuvent leur apporter des provisions. Je pense qu'il s'agit là d'un secteur prioritaire où le Canada pourrait collaborer avec les organisations locales et les agences canadiennes sur le terrain.

Il faut continuer de rejoindre les gens qui ont vraiment besoin de secours alimentaires, qui sont désespérés, qui sont en situation de crise ou sont affamés.

• (1620)

M. Jati Sidhu: Je sais que c'est un pays très jeune. Voyez-vous une lumière au bout du tunnel? Croyez-vous que le pays pourra devenir autosuffisant en matière de besoins alimentaires, même avec l'aide internationale?

Le président: Madame Madenga, je vais vous demander de répondre très brièvement à la question parce que nous n'avons plus de temps. Puisque la question a été posée, je vais vous donner un peu de temps pour répondre.

Mme Renifa Madenga: Je serai très brève.

Il y a de l'espoir pour le Soudan du Sud. La résilience des Soudanais du Sud démontre que si on leur offre un espace démocratique et une paix durable, ils pourront rebâtir leur pays. Je pense qu'il y a des problèmes au Soudan du Sud, mais les Soudanais du Sud ont des solutions. Ils peuvent rebâtir le pays.

Je vois beaucoup d'espoir pour le Soudan du Sud. Je pense que le pays vivra en paix et que les Soudanais du Sud reconstruiront leur pays. Les Canadiens seront très fiers de les avoir aidés à rebâtir leur pays.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Sheekh, êtes-vous là?

M. Nuur Mohamud Sheekh: Oui, je suis là. J'aimerais dire avec optimisme que le Soudan du Sud est un pays très riche. Il a une très petite population — 10 millions d'habitants. Le pays a de vastes ressources pétrolières. On sait que d'ici la fin de l'année, on extraira 500 barils de pétrole par jour. On sait qu'il y a d'énormes ressources aurifères, et le sol est très fertile.

Une fois la situation politique rétablie au Soudan du Sud, le pays pourra non seulement se nourrir lui-même, mais nourrir toute la région de l'IGAD.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je vous remercie tous les deux de vous être joints à nous, madame Madenga de Washington et monsieur Sheekh. Je sais qu'il est environ 1 h 30 du matin en Éthiopie à l'heure actuelle, alors merci beaucoup d'être restés debout, et merci à vous deux pour vos témoignages très utiles dans le cadre de notre étude.

Chers collègues, sur ce, nous allons maintenant suspendre nos travaux pendant deux minutes avant de passer aux prochains témoins. Merci beaucoup.

• (1620)

(Pause)

• (1625)

Le président: Nous allons poursuivre avec la deuxième heure de témoins.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Kevin Dunbar et à Gabrielle Tomovcik de CARE Canada.

Kevin est directeur, Impact et programmes mondiaux, Opérations et programmes internationaux, et Gabrielle est gestionnaire de programme, Assistance humanitaire, Opérations et programmes internationaux.

De Save the Children Canada, nous recevons Bill Chambers, directeur général, et Annie Bodmer-Roy.

Je peux donner à chaque groupe huit ou neuf minutes. Ensuite, nous passerons immédiatement aux questions.

Nous allons commencer par CARE Canada, s'il vous plaît. Allez-y, monsieur Dunbar.

M. Kevin Dunbar (directeur, Impact et programme mondiaux, Opération et programmes internationaux, CARE Canada): Merci beaucoup.

Je remercie le Comité.

CARE Canada est honoré de contribuer aux discussions sur le Soudan du Sud, la Somalie et la RDC. CARE est une organisation non gouvernementale internationale et axée sur les droits. Nous appuyons les efforts dans les domaines de l'aide humanitaire vitale, de la protection, du rétablissement et de la consolidation de la paix, de même que le développement à plus long terme.

L'an dernier, CARE a rejoint plus de 62 millions de personnes dans 95 pays, y compris au Soudan du Sud, en Somalie et en RDC.

Mes observations d'aujourd'hui se concentrent principalement sur la crise au Soudan du Sud, ses conséquences sur les femmes et les filles, et les recommandations que nous pouvons en tirer au sujet du rôle du Canada dans la région.

Elles sont fondées sur mon expérience personnelle et les commentaires des courageux employés soudanais du Sud de Care, dont beaucoup se sont exposés à des risques pour travailler avec les gens touchés par le conflit et la sécheresse depuis plus de 25 ans.

J'ai vécu au Soudan du Sud pendant la période de l'indépendance. J'ai eu le privilège de partager cette époque avec mes collègues soudanais du Sud. À l'époque, l'atmosphère était remplie d'enthousiasme et d'optimisme. On peut dire qu'aujourd'hui cet optimisme s'est dissipé.

Lors de ma plus récente visite au Soudan du Sud, j'ai rencontré une mère à une clinique que CARE dirige dans l'État d'Unité. Nous avons parlé des services que ses enfants ont reçus, y compris des aliments à haute teneur énergétique pour les aider à se rétablir de la malnutrition grave. Je lui ai aussi demandé ce qu'elle espérait pour l'avenir. Elle a dit qu'elle espérait qu'elle et sa famille survivent, mais elle ne s'attendait pas à la paix. Elle s'attendait à ce que la situation se dégrade, avec la guerre, la faim et l'absence de services. Jusqu'à maintenant, ses prédictions se sont plutôt avérées.

La crise des personnes déplacées au Soudan du Sud est maintenant la plus grande en Afrique et la troisième plus grande au monde. Depuis 2013, plus de 4 millions de personnes ont dû fuir leur demeure, et cela comprend plus de 2 millions de personnes qui sont maintenant réfugiées dans les pays avoisinants. La majorité de ces personnes déplacées sont des femmes et des enfants.

Comme les témoins précédents l'ont mentionné, des parties du Soudan du Sud s'approchent de niveaux catastrophiques de famine rarement vus ailleurs dans le monde. Plus de 7 millions de personnes, près des deux tiers de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Les changements climatiques et les sécheresses exacerbent cette crise alimentaire, ce qui accentue la concurrence pour les rares ressources et alourdit le fardeau qui pèse sur les personnes vulnérables.

La crise a eu un effet particulièrement dévastateur sur les femmes et les filles. Les femmes et les filles du Soudan du Sud doivent chaque jour prendre des décisions impossibles, comme choisir entre rester à la maison dans une sécurité relative tout en étant affamées ou risquer de se rendre à pied vers des marchés éloignés ou dans la brousse pour ramasser du bois. Près de 65 % des femmes et des filles au Soudan du Sud ont été victimes de violences physiques ou sexuelles. Soixante-cinq pour cent. Les agressions, les enlèvements, les viols et les viols collectifs demeurent impunis, même s'ils se produisent en plein jour.

Certaines femmes se tournent vers l'exploitation sexuelle pour obtenir de la protection et de la nourriture et pour survivre. Les mariages forcés de jeunes enfants augmentent puisque les parents font face à la situation impossible de choisir entre accepter une dot ou se retrouver encore plus endettés, affamés et mal nourris. En tant que père, je ne peux imaginer devoir prendre une telle décision.

Reconnaissant que le financement humanitaire mondial est bien en deçà des besoins, mes recommandations d'aujourd'hui se concentrent sur la façon dont le Canada peut utiliser le plus efficacement possible ses ressources afin d'avoir le plus grand effet sur ces crises.

Premièrement, le Canada doit se concentrer sur les solutions politiques qui régleront les causes profondes de ces conflits. J'ai clairement entendu les Soudanais du Sud dire qu'ils ont besoin de stabilité et de paix. Les voies vers ces solutions deviennent de plus en plus compliquées. La paix est souvent liée aux opérations militaires et de sécurité. Les crises complexes comme celles du Soudan du Sud, de la RDC et de la Somalie n'ont pas une seule cause ou une seule solution.

Le gouvernement canadien devrait appliquer son approche pangouvernementale pour favoriser une solution politique négociée au conflit. Cette solution doit absolument être accompagnée de mesures qui s'attaquent aux causes premières, ce qui comprend l'amélioration de l'égalité, la consolidation de la résilience des communautés face aux chocs tels que les effets des changements climatiques, et faire en sorte qu'il y ait une gouvernance inclusive et réelle à tous les échelons dans chaque pays.

Une réponse efficace à ces crises exigera clairement une approche régionale globale. Cependant, cette approche ne peut se faire aux dépens d'une attention portée aux besoins essentiels et aux causes profondes dans chaque pays.

● (1630)

Deuxièmement, il faut miser sur les besoins précis et sur l'agentivité des femmes et des filles. Les conflits secouent le statu quo et forcent des changements aux rôles sexospécifiques. Cela représente un défi, mais aussi une possibilité de changement. Les inégalités entre les sexes sont exacerbées lorsque l'aide humanitaire ne tient pas compte des besoins des femmes et qu'elle perçoit les femmes et les filles uniquement comme des victimes. Par exemple, l'accès aux services de santé sexuelle et génésique permet de sauver des vies au même titre que l'eau potable, le logement et la nourriture. Or, ces services sont trop souvent considérés comme étant secondaires. Le Canada devrait s'engager à toujours offrir le dispositif minimum d'urgence pour la santé génésique dès le déclenchement d'une crise et dans le cadre de chaque intervention humanitaire.

Cet engagement ferait en sorte que l'aide d'urgence tienne compte des besoins des femmes en matière de reproduction dès le départ. Même en situation de crise, les femmes vont toujours tomber enceintes et donner naissance.

S'agissant de l'agentivité des femmes, nous ne portons pas assez attention aux façons dont les femmes et les filles contribuent à la transformation sociale, et ce, même pendant un conflit. Le changement réel s'opère uniquement lorsque les programmes se fondent sur une consultation et une participation actives des femmes et des filles.

Troisièmement, il faut travailler davantage avec les intervenants locaux et leur accorder plus de financement. Les conflits actifs créent de l'insécurité, ce qui se traduit souvent par un arrêt des activités. Nous devons donc aider les programmes qui appuient et renforcent les intervenants humanitaires nationaux, y compris les organisations de défense des droits des femmes locales. Ces intervenants locaux ont une meilleure compréhension du contexte immédiat et y ont un meilleur accès. Lorsqu'ils reçoivent des ressources et un appui extérieur, ces intervenants peuvent faire un travail exceptionnel. Pourtant, seulement 2 % du financement international actuel est accordé directement aux organisations locales.

Cette année encore, le Soudan du Sud est le pays le plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Le personnel national est souvent la cible directe de violence dirigée par les organisations humanitaires. Les efforts d'aide aux organisations locales devraient être accompagnés de ressources adéquates pour assurer la sécurité des opérations dans des environnements difficiles. En outre, le Canada devrait continuer de demander une reddition de comptes lorsque les travailleurs humanitaires sont la cible de violences et dénoncer publiquement ces actes lorsqu'ils se produisent.

Même si un accord de cessez-le-feu a été signé, il ne faut pas cesser nos efforts au Soudan du Sud. Au contraire, je pense qu'il faut redoubler d'effort. Des millions de personnes ont été déplacées, des agriculteurs ne peuvent cultiver leurs terres et beaucoup ont perdu leur foyer et leur gagne-pain. Une normalisation profonde de la violence et de l'impunité laissera des traces profondes sur chaque génération, chaque communauté et chaque clan. Ces cicatrices ne guériront pas du jour au lendemain. Le Soudan du Sud comptera un nombre scandaleusement élevé des personnes ayant besoin d'aide pendant encore plusieurs années, mais les Soudanais du Sud ont besoin d'avoir espoir en l'avenir et pas seulement espérer que leur famille survive une journée de plus. Ce pays doit croire que la communauté internationale respectera les promesses qu'elle lui a fait.

Je vous remercie de votre intérêt envers ces crises oubliées aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

• (1635)

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Chambers.

[Français]

M. Bill Chambers (directeur général, Save the Children Canada): Merci de nous avoir accueillis et d'avoir songé à mettre en branle cette étude aussi pertinente qu'importante.

[Traduction]

Save the Children est une ONG internationale présente dans 120 pays. Nous nous concentrons sur la protection des droits des enfants, l'éducation, la santé et la nutrition. Au Canada, nous travaillons surtout auprès des enfants, des adolescents et des collectivités autochtones et, à l'étranger, nous participons aux interventions humanitaires et aux activités de développement durable.

En raison de notre expérience dans le monde, nous sommes de plus en plus préoccupés par les enfants vivant dans des zones de conflit, dont la Somalie, la RDC et le Soudan du Sud. Nos recherches indiquent qu'un nombre croissant d'enfants sont pris dans des zones de conflit un peu partout dans le monde, ainsi qu'un nombre croissant de violations graves dont sont victimes les enfants dans ces conflits.

À la base des informations contenues dans les rapports de l'ONU sur les violations graves, nos chercheurs ont recensé cette année les 10 endroits les plus dangereux dans le monde où être un enfant, et les trois pays que vous étudiez figurent sur cette liste.

Nous nous concentrons sur le Soudan du Sud où Save the Children est présent depuis 1989. Nous y sommes depuis longtemps. À l'heure actuelle, nous menons des projets dans 7 des 10 anciens États. Nos interventions en matière de sécurité alimentaire s'inscrivent dans nos programmes de santé, de nutrition, d'éducation et de subsistance, ainsi que de protection du secteur.

Il y a des éléments historiques que vous avez sûrement étudiés. Je ne ferai pas de leçon d'histoire, mais le dernier accord de paix semble être un pas dans la bonne direction. Il jouit de l'appui des présidents du Soudan et de l'Ouganda, ce qui augure bien.

Cela dit, d'après des rapports, dont un du mois d'octobre, le Programme alimentaire mondial confirme que la violence se poursuit contre ceux qui dispensent de l'aide humanitaire. Même si la paix se maintient, comme l'a dit Kevin, la voie vers le rétablissement sera longue. Or, il faut intervenir immédiatement pour réinsérer les enfants dans leur famille et leur communauté.

Kevin a aussi fait mention du nombre de personnes déplacées, soit 900 000 enfants au niveau local et 12 000 enfants qui ont été séparés de leur famille. Ces enfants sont particulièrement vulnérables à la violence et à l'exploitation sexuelle, ce qui est surtout préoccupant pour les filles, qui se tourment souvent vers la prostitution ou sont plus nombreuses à être forcées à se marier.

Au Soudan du Sud, une adolescente est plus susceptible de mourir en couches que de finir l'école primaire. C'est une situation difficile à imaginer dans notre contexte.

Notre travail au Soudan du Sud porte sur trois grands domaines: la protection des enfants contre les violations graves, l'éducation des enfants et la pénurie alimentaire grave qui met en danger la vie de quelque 20 000 enfants d'ici la fin de l'année seulement.

Au sujet des violations graves, le secrétaire général de l'ONU a rendu public un rapport sur la situation au Soudan du Sud de 2014 à 2018. Comme vous le savez, on classe les violations graves dans six catégories.

Dans l'une de ces catégories, on indique que 7 000 enfants ont été recrutés par des forces ou des groupes armés; 1 850 enfants ont été mutilés ou tués, et il est de plus en plus fréquent de castrer les garçons avant de les tuer.

• (1640)

[Français]

C'est pour décourager les autres.

[Traduction]

Quelque 1 200 enfants ont signalé avoir été victimes de violence sexuelle; dans 75 % de ces cas, il s'agissait de viols collectifs. Les viols collectifs ne se produisent pas de façon spontanée; ils sont systématiques et prémédités. Des hôpitaux et des écoles ont été ciblés. L'usage des écoles par les militaires a perturbé l'instruction de 32 500 enfants.

Le Soudan du Sud ayant approuvé récemment la déclaration sur les écoles sûres, nous espérons assister à une baisse de l'usage des écoles par les militaires qui s'est répandue dans tout le pays ces dernières années.

Au cours de cette période, 2 900 enfants ont été enlevés, pour la plupart des garçons, mais aussi 600 filles, dont bon nombre à des fins d'exploitation sexuelle.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, comme le disait Kevin, on a dénombré 1 500 incidents vérifiés de refus d'accès, accompagnés parfois de violence à l'égard des travailleurs humanitaires. Ces graves violations des droits ne sont pas isolées. C'est un recours systématique à ce type de mesures pour terroriser la population.

J'aimerais dire deux mots sur l'éducation. Même avant l'éclatement du conflit, en 2013, seulement un enfant sur six terminait sa scolarité primaire dans le pays. En conséquence du conflit, 800 écoles ont été détruites au Soudan du Sud et 400 000 enfants de plus ont été privés d'enseignement. Aujourd'hui, on estime que le Soudan du Sud a la plus importante population d'enfants non scolarisés, soit 51 %. C'est particulièrement marqué, évidemment, chez les filles. Soixante-treize pour cent des filles de 6 à 11 ans ne fréquentent pas l'école. À l'âge de 14 ans, elles sont plus susceptibles d'être mariées que d'être à l'école au Soudan du Sud.

Je vais vous laisser une statistique en ce qui concerne la crise alimentaire. D'ici la fin de l'année, 20 000 enfants risquent de mourir si aucune intervention appropriée n'est faite. Il ne s'agit pas que d'envoyer de l'argent et de la nourriture, mais aussi de permettre l'accès de l'aide humanitaire. L'accord de paix revivifié est un bon signe pour des millions d'enfants du Soudan du Sud, mais pour que ces enfants aient un avenir, ils ont besoin d'un accès garanti aux services humanitaires, ils ont besoin d'aide humanitaire accrue et durable, et ils ont besoin d'une fin durable au conflit.

Il faut donner la priorité à la protection des enfants dans les trois pays qui font l'objet de votre étude. Dans le mémoire que nous avons présenté, vous trouverez une longue liste de propositions bien précises, mais j'ai trois demandes à faire aujourd'hui à un haut niveau.

La première, c'est qu'il faut donner la priorité à la reddition de comptes en ce qui concerne les crimes commis à l'égard des enfants, faire en sorte que les enquêtes futures sur les violations des droits englobent l'expertise axée sur les enfants et les sexes, avec des conseillers à la protection de l'enfance et des agents de protection de l'enfance. Si ces actes restent impunis, ils demeureront un problème croissant dans le monde entier. Ce problème se répand non seulement au Soudan du Sud, mais aussi dans les deux autres pays dont vous faites l'étude. Les responsables doivent rendre des comptes, sinon le problème ne fera que croître.

La deuxième chose, c'est l'éducation. Nous avons été heureux de l'engagement sans précédent du Canada, lors du sommet du G7, à l'égard de l'éducation des filles dans les zones de crise, et c'est dans ce contexte que nous prions le gouvernement d'inclure les interventions d'éducation pour les filles au Soudan du Sud, en RDC et en Somalie.

La dernière recommandation est de répondre aux besoins urgents des enfants sous-alimentés du Soudan du Sud et de veiller à ce que l'aide humanitaire atteigne les 20 000 enfants qui risquent de mourir dans les prochains mois si nous n'y arrivons pas.

Je vous remercie de m'avoir consacré de votre temps et je suis prêt à répondre à vos questions.

• (1645)

Le président: Merci, messieurs Chambers et Dunbar. Voilà des propos qui donnent à réfléchir.

Commençons donc par M. Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif: Je vous remercie tous deux pour vos exposés.

Nous savons tout ce qu'a dû faire le Soudan du Sud lors de la première guerre civile pour se séparer du Nord et pourquoi. Il semble que les problèmes sont interreliés. Il y a la faim, les enfants, les déplacements internes, et puis il y a la situation politique. C'est un problème fondamental que connaissent ces pays. Il faut composer avec tant de choses à la fois. La priorité devrait probablement être donnée à la faim, avant toute autre chose. Il faut faire en sorte que la population puisse survivre, mais à cela il faut ajouter la protection par la police, et puis vient alors la question de la reddition de comptes. C'est la deuxième ou la troisième fois que nous entendons parler de ce sujet aujourd'hui.

Ma question s'adresse à vous deux, et à vous de décider qui répondra en premier.

Comment pouvons-nous établir nos priorités au Canada afin de pouvoir intervenir efficacement, ou du moins de la façon la plus efficace possible, dans cette situation? Je pense que nous avons besoin de ces orientations pour pouvoir commencer ou pour suivre la démarche en vue de trouver des solutions fondamentales à la crise.

Quand j'y pense, je me demande comment on peut établir les fondements d'une éventuelle solution à long terme au moyen des solutions temporaires qu'il nous faut appliquer.

Je vous laisse répondre.

M. Bill Chambers: Je vais revenir aux trois recommandations que j'ai faites.

La première, bien sûr, c'est que la sécurité alimentaire est la plus grande priorité du point de vue humanitaire si on veut empêcher que 20 000 enfants meurent dans les prochains mois.

Je ne voudrais pas qu'on traite ces trois recommandations l'une après l'autre, toutefois. Si on laisse languir une autre génération de filles du Soudan, nous semons le germe de... Je pense, en fait, que l'éducation des filles est partie intégrante de la solution au processus politique, social et communautaire. Il faut les garder en vie, mais dans le contexte actuel, il ne suffit pas uniquement de les garder en vie.

Pour terminer, il faut, à l'échelle mondiale, avoir non seulement un réflexe, mais aussi une démarche cohérente pour faire rendre des comptes aux auteurs de crimes contre les enfants. Ce sont des crimes haineux et révoltants dont il s'agit ici, et ils sont perpétrés de façon systématique. Si nous n'en sommes pas collectivement outrés, si nous ne veillons pas, lorsque nous créons des mécanismes de surveillance, à ce qu'ils englobent une expertise en matière d'enquête axée sur les enfants et le sexe, ces crimes ne feront que continuer.

Je ne pense pas que l'on puisse traiter de l'un de ces problèmes à la fois, mais la plus grande priorité, c'est de nourrir ces enfants pour les garder en vie.

M. Kevin Dunbar: Je vous remercie, Bill.

Je pense qu'il n'y a pas grand-chose à ajouter. Je peux en parler un peu.

Vous avez raison, c'est une situation des plus complexes, et je pense qu'on peut constater des parallèles entre les trois pays et, d'ailleurs, entre tous les conflits d'États en défaillance ou déçus. Nous avons des problèmes sous-jacents causés par les iniquités et les changements climatiques, et c'est souvent la mauvaise gouvernance qui donne lieu à des problèmes fondamentaux et à des conflits. Ce sont les conséquences de tout cela que nous constatons et dont nous parlons, n'est-ce pas?

Les gens sont forcés de quitter leurs terres, alors ils ont besoin de nourriture, mais comme ils ont quitté leurs terres, ils ne peuvent pas faire leurs travaux agricoles de base. Ils ne peuvent pas se préparer à la prochaine saison de récolte. En même temps, l'économie du Soudan du Sud était en piètre état. Le taux d'inflation atteignait les 161 %. Même quelqu'un qui avait de l'argent ne pouvait pas forcément acheter de nourriture. J'ai entendu des témoignages de gens qui disaient qu'ils gardaient du savon plutôt que de l'argent en espèces, parce que cet argent ne donnait pas grand-chose. Au moins, le savon constituait une espèce de bien qu'ils pouvaient vendre.

Au bout du compte, il faut nous attaquer à ces causes fondamentales et trouver une solution politique au conflit, mais comme on sait que cela ne va pas se faire dans l'immédiat, il faut nous assurer de fournir les services adéquats. Je ne vais pas parler d'éducation ou de santé génésique parce qu'on sait que c'est nécessaire à des endroits comme le Soudan du Sud. Il faut vraiment nous concentrer sur les acteurs locaux et veiller à assurer un financement adéquat qui passe par les organisations nationales locales parce que ce sont elles qui vont pouvoir assurer la gestion.

•(1650)

M. Ziad Aboultaif: Compte tenu de ce problème global, on s'attend à ce que la communauté internationale veuille traiter de la faim, de l'éducation et de la protection des enfants et des femmes — il faut veiller à tout cela. Estimez-vous que le plan établi actuellement va dans le bon sens et qu'il pourra véritablement être efficace? Si le Canada peut régler les problèmes de la faim et de la sécurité alimentaire, d'autres pays peuvent s'occuper d'autres aspects, etc.

Et au sujet de la solution globale, du moins de la tentative de trouver une solution ou de s'orienter vers elle, êtes-vous convaincu que le plan que nous avons établi est bon?

M. Kevin Dunbar: Je pense qu'il va dans le bon sens. À mon avis, il faut accélérer le progrès dans cette direction.

Comme je le disais, 2 % des fonds vont aux acteurs locaux. Il faudrait que ce soit beaucoup plus, surtout à un endroit comme le Soudan où des organisations comme Save the Children and CARE n'ont pas toujours accès aux fonds ou doivent battre en retraite à cause du manque de sécurité.

Il faut verser plus l'argent de façon systématique, quel que soit l'objet du financement. Il faut verser de l'argent aux organismes locaux. Il faut aussi veiller à ce que l'argent atteigne certaines des régions difficiles d'accès.

Et puis encore, il y a cette question de l'insécurité. Le Soudan du Sud est une région difficile d'accès. Il faut prendre des vols nolisés pour arriver en sept ou huit heures au milieu de nulle part. Dans un tel contexte, quand la distribution des aliments n'atteint pas toujours son but, il faut travailler avec les collectivités pour renforcer leur résilience relativement à des aspects qui leur sont particuliers. Il faut veiller à pouvoir composer avec les chocs à venir et les problèmes auxquels ils seront confrontés, qu'ils soient attribuables au changement climatique ou au conflit. Je pense qu'il faut étudier le mode de prestation de ces services afin d'en accroître l'efficacité. À mon avis, cela passe par un accent sur les femmes et les filles, et aussi sur les organismes locaux.

M. Bill Chambers: Peut-être est-ce un moment de l'histoire. Tous les autres accords de paix qui ont été signés jusqu'à maintenant écartent le Soudan comme étant quelque chose d'imprévisible, un facteur déstabilisant. Maintenant, le Soudan se porte garant, et de grands donateurs, de grandes puissances au monde l'appuient. Ce pourrait être le moment de véritablement investir dans plus d'une chose et de situer le Soudan sur une assise politique, une assise communautaire, de le mettre sur une meilleure voie. Cela vaut la peine d'essayer.

Il faut les garder en vie, mais cela ne suffira pas à changer la dynamique du Soudan. Il faut changer le tissu local et politique de l'endroit et, pour cela, il faut faire ces choses que proposait Kevin.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Wrzesnewskyj.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Je vous remercie.

Je tiens tout d'abord à remercier vos deux organisations, et particulièrement vos travailleurs de première ligne, les Canadiens et d'autres qui tentent, au péril de leur vie, de sauver la vie des autres. Ce sont de véritables héros canadiens, et pour cela, je les remercie du fond du cœur.

Nous avons entendu comment, dans la guerre civile, le viol tient lieu d'arme. Nous avons entendu que ce n'est pas seulement répandu,

mais en fait, c'est généralisé. Deux tiers des femmes et des filles l'ont vécu. Cela semble être un facteur qui définit la guerre civile au Soudan. Il y existe une culture de violence sexuelle, combinée à une culture d'impunité.

Monsieur Chambers, vous avez formulé trois recommandations — très précises — et j'aimerais y revenir.

Monsieur Dunbar, vous dites d'une façon générale que le changement véritable survient quand les femmes et les filles sont engagées dans une démarche. Vous en avez vécu l'expérience. Vous avez parlé de femmes que vous avez rencontrées sur une certaine période. Comment, selon vous, cela peut-il se faire à petite échelle et aussi à grande échelle? Il existe un processus de paix. Comment, d'après vous, peut-on mobiliser les femmes dans les processus de paix? Comment les mobiliser à l'échelle du village?

M. Kevin Dunbar: C'est une excellente question, à laquelle je vais répondre dans une optique sexospécifique, en quelque sorte. Le travail de CARE est axé sur les femmes et les filles, mais nous devons aussi inclure les hommes et les garçons dans le processus.

Je pense que le processus de paix... Lorsque je me suis rendu sur place la dernière fois, j'ai rencontré des organisations de défense des droits des femmes qui cherchaient à se regrouper sous une bannière commune pour jouer un rôle actif dans le processus de paix au niveau communautaire et national. Je crois qu'il faut continuer de les appuyer et de les aider.

Le groupe dont je vous parle est un regroupement d'organisations de femmes sous-financées, souvent mal organisées et divisées selon les conflits et les clans. Néanmoins, il y avait une forte volonté et une réelle énergie au sein du regroupement. Selon moi, la communauté internationale, les organisations comme la nôtre et les gouvernements doivent témoigner leur appui aux groupes de femmes. Pour ce faire, il faut accorder un financement direct aux organisations de défense des droits des femmes et faire en sorte que leurs voix soient entendues à tous les niveaux.

Ce processus doit miser sur une participation des hommes et des garçons à titre d'agents du changement. Pour y arriver, nous devons travailler avec eux afin de changer certaines normes qui régissent les relations entre les sexes.

•(1655)

M. Borys Wrzesnewskyj: Avez-vous un modèle à nous proposer à titre d'exemple?

M. Kevin Dunbar: Oui, nous avons un certain nombre de modèles. Dans le contexte de l'aide humanitaire, nous misons surtout sur un modèle dans lequel les femmes jouent un rôle de premier plan dans les interventions d'urgence.

Partout dans le monde, les plans d'intervention d'urgence sont généralement créés par ceux qui sont au pouvoir. Au Soudan du Sud, ce sont surtout des hommes qui sont au pouvoir. Nous cherchons donc à faire en sorte que les femmes des régions touchées par les crises participent à la planification et à la prestation de l'aide humanitaire. Nous croyons que si les femmes sont incluses dès l'étape de la planification, qu'elles ont un rôle actif dans la distribution de la nourriture et qu'elles participent à la prestation des services de santé sexuelle et génésique, les services offerts répondront mieux aux besoins des femmes et des filles.

De plus, nous autonomisons les femmes qui sont des leaders locales de façon à ce qu'elles puissent influencer sur les instances de pouvoir locales et traditionnelles. C'est ce que nous faisons dans un certain nombre de pays comme le Soudan du Sud, le Bangladesh et la RDC. C'est notre objectif.

M. Borys Wrzesnewskyj: Merci.

Monsieur Chambers, j'aimerais revenir à ce que vous avez dit sur la culture d'impunité.

Vous avez parlé de responsabilité. De toute évidence, l'utilisation de la violence sexuelle comme outil de guerre est répandue. Selon ma compréhension, bon nombre de travailleurs humanitaires ont été tués et ont eux-mêmes été victimes de violence sexuelle.

Selon vous, comment pouvons-nous assurer la responsabilité de ceux qui commettent cette violence? Y a-t-il des processus qui ont été mis en place?

M. Bill Chambers: Il faut notamment faire en sorte que les mécanismes de surveillance de l'ONU soient adéquatement financés et qu'il y ait des ressources suffisantes pour assurer l'expertise sur les enfants et le sexe. Dans les pays comme le Soudan du Sud, nous devons nous assurer que ce financement permet de réaliser de bonnes enquêtes et de recueillir des preuves et des données qui mèneront ensuite à des procès.

Sans enquêteur, il ne peut y avoir de responsabilité. Comme Kevin l'a mentionné, la voix des enfants et des femmes est extrêmement importante. Il faut donc avoir du personnel formé pour parler aux enfants afin d'éviter de les traumatiser de nouveau. Pour y arriver, il faut de la formation spéciale, du financement et du personnel sur le terrain. Il nous faut des agents de protection de l'enfant et des conseillers en protection de l'enfant ainsi que le budget pour leur permettre de faire leur travail.

M. Borys Wrzesnewskyj: Des enquêtes ont-elles été lancées sur les protecteurs — les travailleurs humanitaires qui ont été victimes de ce genre de violence?

M. Bill Chambers: C'est à l'ONU qu'incombe la surveillance de ce type de crime. Les travailleurs humanitaires signalent ce qu'ils ont vécu, mais il faut des systèmes formels pour obtenir et colliger des preuves qui pourront servir pendant un procès. Le secrétaire général de l'ONU a réalisé une vaste étude. Nous espérons qu'il nommera maintenant assez d'enquêteurs pour obtenir des preuves sur le terrain et entamer des poursuites.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Laverdière.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux deux témoins de leur présentation aujourd'hui et de tout le travail qu'ils font là-bas et ailleurs.

Monsieur Chambers, j'aimerais revenir sur un de vos commentaires. Vous avez dit qu'il faut changer

[Traduction]

le tissu politique et local.

[Français]

Cela pourrait se faire si l'on donnait plus de pouvoir aux femmes pour ce qui est de leur participation dans l'aide humanitaire. C'est un bon exemple. Cela passe aussi par la responsabilisation, qui est un élément très important.

Vous avez mentionné à cet effet un petit mot crucial: le financement. À ce jour, le financement est-il suffisant? Est-ce un domaine où le Canada pourrait en faire davantage?

M. Bill Chambers: Globalement, le financement n'est pas suffisant. Il n'y a pas suffisamment d'expertise, de spécialistes sur le terrain. Cela est vrai partout dans le monde, pas seulement au Soudan du Sud.

Effectivement, le Canada pourrait exercer une influence sur les instances de l'ONU pour qu'elles augmentent cette expertise.

Mme Hélène Laverdière: Je vais finir par une question qui concerne plus spécifiquement les enfants.

On constate donc qu'un certain nombre d'enfants-soldats ont été recrutés. L'accord de paix contient-il des dispositions particulières au sujet de ces enfants-soldats?

M. Bill Chambers: L'accord contient des dispositions sur la démobilisation des enfants-soldats de l'armée, mais à ma connaissance, il n'y a pas de dispositions précises sur leur transition à une vie de paix.

Madame Bodmer-Roy, avez-vous cette information?

Mme Annie Bodmer-Roy (chef des politiques, défenses et campagnes, Save the Children Canada): Nous pourrions vérifier.

M. Bill Chambers: À ma connaissance, je ne pense pas qu'il y en ait.

Mme Hélène Laverdière: D'accord.

C'est toujours une question qui nous préoccupe, particulièrement en tant que Canadiens, étant donné le travail qui a été fait à ce sujet.

Vous avez mentionné tous les deux le problème de l'accès à l'aide humanitaire, problème qui est souvent nié. De quelle façon le Canada pourrait-il le mieux aider à contourner ce problème, voire à le résoudre tout simplement?

M. Bill Chambers: Premièrement, il faudrait que l'accord, en soi, s'applique à tout le pays. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a un certain nombre de groupes militaires en mouvement un peu partout au pays, des groupes de diverses appartenances politiques ou ethniques. L'accord est conclu entre les partis principaux, mais il faudrait soumettre le pays entier aux mêmes normes avant de pouvoir espérer arrêter complètement la violence.

L'accord prévoit une

[Traduction]

application de l'accord à tous ces plus petits groupes.

[Français]

Il prévoit un retour à une vie civile normale et la cessation de la guerre. On verra ce que cela donnera.

M. Kevin Dunbar: Je suis désolé, mon français n'est pas très bon.

[Traduction]

Mme Hélène Laverdière: Allez-y.

M. Kevin Dunbar: Je crois qu'au final, il faut que les hostilités et les conflits actifs prennent fin. Je pense qu'il s'agit de l'une des plus grandes entraves à l'accès à l'aide humanitaire. Des changements sont nécessaires quant à l'accès à l'aide humanitaire, aux attaques contre les travailleurs humanitaires, et à la culture de reddition de comptes. Je pense qu'il faut en faire des mesures du succès du processus de paix.

C'est là où au Canada, dans le cadre de nos efforts diplomatiques, on peut demander à voir une amélioration de l'accès, des rapports sur l'accès et une reddition de comptes pour ces attaques. Voilà une mesure d'engagement dans l'amélioration du processus de paix.

Je sais que les diplomates canadiens au Soudan du Sud sont très engagés depuis longtemps auprès des organismes humanitaires. Ils ont joué un rôle très actif pour tenter de négocier, tant avec le gouvernement qu'avec les différentes parties au conflit, pour garantir l'accès et régler certains problèmes. J'encourage la mission diplomatique canadienne à poursuivre dans cette voie. Lors de ma dernière réunion là-bas, il s'agissait clairement d'un domaine d'intérêt, et le Canada peut continuer de faire montre de leadership à ce chapitre.

• (1705)

Mme Hélène Laverdière: De quelle mission le Canada couvrira-t-il le Soudan du Sud? Nous n'avons pas de mission directe.

M. Kevin Dunbar: Oui, à Juba.

Mme Hélène Laverdière: D'accord, désolée de mon ignorance.

M. Kevin Dunbar: Un ambassadeur y est installé actuellement; ce n'était pas le cas quand je suis arrivé.

Mme Hélène Laverdière: D'accord, il s'agissait probablement d'un chargé d'affaires.

M. Kevin Dunbar: Exactement. Ils vivent dans une petite installation fortifiée, mais c'est bien.

Mme Hélène Laverdière: Oui, j'imagine. Ils y sont sans leur famille?

M. Kevin Dunbar: Oui, sans leur famille.

Le président: Merci.

Passons maintenant à M. Baylis.

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Le témoignage fait réfléchir, mais il est sans doute nécessaire de mettre les choses en contexte.

La signature de l'accord de paix a eu lieu en août, n'est-ce pas?

M. Bill Chambers: En septembre.

M. Frank Baylis: En septembre et ce ne serait ni la première ni la deuxième fois qu'un accord ne tiendrait pas, c'est exact?

Avez-vous des raisons de croire que celui-là a plus de chance de tenir? Vous avez dégagé une, deux, trois priorités, et je pense qu'elles sont bien choisies, mais ne devrions-nous pas travailler pour que l'accord tienne, en toute franchise, même si les gens meurent de faim? Si la paix ne tient pas, on revient à la case départ. Avez-vous plus confiance en cet accord?

M. Bill Chambers: Ai-je plus confiance? Non. L'appui du président du Soudan et du président de l'Ouganda rend cet accord différent des autres. Par le passé, les variables imprévisibles dans les accords de paix étaient le rôle actif du Soudan, la concurrence pour le pétrole, la relation tendue entre le Soudan et le Soudan du Sud et

la capacité de certains petits, parfois moyens, groupes militaires d'aller chercher l'appui du Soudan.

M. Frank Baylis: Donc le Soudan aurait sabordé la paix pour veiller à ses propres intérêts?

M. Bill Chambers: Oui.

M. Kevin Dunbar: Oui.

M. Frank Baylis: Une chose que le Canada pourrait faire, par exemple, est que si nous entretenons des liens avec le Soudan, nous pourrions commencer à exercer de la pression et ainsi éviter une rechute.

M. Bill Chambers: Absolument.

M. Frank Baylis: Avant que vous ne passiez à vos trois priorités, si notre objectif premier est de faire tenir cet accord, quelles mesures faudrait-il prendre pour qu'il soit respecté?

M. Bill Chambers: Devions-nous le faire respecter? Oui.

M. Frank Baylis: Mais que faut-il faire avec cet accord? Auprès de qui faut-il exercer des pressions? Que devrions-nous faire?

M. Bill Chambers: Nous fournissons beaucoup d'aide dans la région. Nous devrions exercer des pressions sur toute la région. Le Soudan, comme tous les autres, entretient des liens avec tous ses voisins. Il reçoit beaucoup d'aide. Nous devons tous veiller à ce qu'il sache ce qui est dans son intérêt, c'est-à-dire la paix au Soudan du Sud.

M. Frank Baylis: Par exemple, notre gouvernement pourrait être clair: si nous constatons des perturbations, ils en paieront personnellement le prix.

M. Bill Chambers: Oui, bon enfin, « personnellement »... Je doute que...

M. Frank Baylis: Ils en paieront le prix en aide.

M. Bill Chambers: Oui, en aide. Nous devrions utiliser tout moyen diplomatique qui pourrait être efficace et veiller à ce que le Soudan joue un rôle dans la consolidation de la paix dans la région en entier. La région est...

M. Frank Baylis: Je comprends.

Et l'Ouganda? Ce pays pose-t-il problème ou non?

M. Bill Chambers: Non. Dans le traitement des réfugiés, l'Ouganda est parmi les plus progressistes et ouverts. On vient d'y présenter...

M. Frank Baylis: Donc, le vrai problème, le perturbateur, c'est le Soudan...

M. Bill Chambers: Il l'a été.

M. Frank Baylis: Il l'a été, mais nous espérons que cela n'ait pas été le cas dans les deux derniers mois.

M. Bill Chambers: Oui.

M. Frank Baylis: Ils disent qu'ils vont bien se comporter, mais...

M. Bill Chambers: Dans le reste de cette région, la Somalie, elle non plus, n'est pas une zone stable. Cette région est le théâtre d'une grande instabilité. L'Ouganda est généralement une source d'opinions progressistes, mais au cours de son histoire récente, que nous pouvons examiner de façon plus approfondie si vous le souhaitez et que nous en avons le temps, le Soudan est le principal acteur de...

M. Frank Baylis: C'est un pays perturbateur, et vous avez parlé de la nécessité de considérer la sécurité et la stabilité comme le facteur le plus important. Chaque fois qu'ils n'aiment pas quelque chose, ils commencent à...

Y a-t-il d'autres mesures que nous pourrions prendre, tout d'abord, simplement pour rétablir la sécurité et la stabilité?

M. Kevin Dunbar: Je pense qu'il faudrait exercer des pressions sur le Soudan. Je vous mettrais cependant en garde contre le fait d'utiliser l'aide comme outil de négociation politique. Je pense que l'aide doit être là pour répondre aux besoins. Je pense que l'on peut exercer beaucoup de pressions commerciales et diplomatiques sur un pays comme le Soudan.

• (1710)

M. Frank Baylis: Que peut-on faire de précis?

M. Kevin Dunbar: Je pense que c'est un pays qui souhaite avoir accès aux marchés canadiens, aux marchés régionaux. C'est la raison pour laquelle j'ai indiqué qu'il faut que ce soit une intervention régionale. Je pense que c'est le rôle que le Canada pourrait jouer. Il s'agit d'économies interconnectées. Tout le pétrole se trouve dans le Sud.

M. Frank Baylis: Oui, mais soyons précis. Si nous voulons mettre le Soudan sous pression, il est délicat de se servir de l'aide, car cela finit par nuire aux gens que l'on souhaite aider.

M. Kevin Dunbar: Oui.

M. Frank Baylis: Que pouvons-nous faire d'autre de précis?

M. Kevin Dunbar: J'ai l'impression qu'il faudrait exercer de la pression diplomatique, plus particulièrement en matière commerciale, et aussi se pencher sur leur pétrole.

M. Frank Baylis: Il y a là un milieu d'affaires auquel on pourrait nuire et qui appuie le gouvernement. Est-ce cela que vous voulez dire?

M. Kevin Dunbar: C'est aussi mon impression. Bon nombre de ces pays, lorsqu'ils commencent à se stabiliser, deviennent très attrayants pour les entreprises canadiennes. Du point de vue canadien, s'ils ne sont pas stables — car un Soudan du Sud instable a clairement un effet sur le Soudan du Nord, mais pas tant que cela —, ce n'est pas bon pour les entreprises dans ces pays.

Cela s'applique aussi à la Somalie. J'ai rencontré un grand nombre de personnes d'affaires lorsque j'étais en Somalie qui ne souhaitent rien de plus que la stabilité afin de pouvoir commencer à exploiter leurs entreprises.

M. Frank Baylis: Il s'agit de gens d'affaires somaliens.

M. Kevin Dunbar: Oui, somaliens, mais je pense que cela est aussi valable pour les Soudanais du Nord.

M. Frank Baylis: Ces gens appuient le gouvernement soudanais.

M. Kevin Dunbar: Bon, certains appuient le gouvernement soudanais, d'autres non. Le Soudan lui-même est un pays assez disparate et basé sur le système des clans. Il existe un grand nombre de conflits au sein même du Soudan.

M. Frank Baylis: Pour ce qui est de s'efforcer de parvenir à la stabilité et de la maintenir, vous avez proposé trois points. Nous

devons nous en prendre à ces mauvais acteurs pour les réprimander. Nous devons mettre l'accent sur l'éducation, plus particulièrement auprès des femmes. Vous avez ensuite parlé de malnutrition...

M. Bill Chambers: D'insécurité alimentaire.

M. Frank Baylis: ... la sécurité alimentaire s'en vient. Vous dites qu'il faut tenir compte de ces trois éléments simultanément.

M. Bill Chambers: Il s'agit de mes priorités

M. Frank Baylis: Monsieur Dunbar, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

M. Kevin Dunbar: Ce que j'aurais à ajouter est très semblable. Examiner certains des besoins des femmes et en matière de santé génésique. On a indiqué plus tôt que les femmes ont plus de chances de mourir en couches que de finir leurs études. Je pense que si l'on ne s'attaque pas à certains de ces enjeux et à la violence à l'égard des femmes, celles-ci ne seront pas en mesure d'avoir accès à l'éducation. Je pense que c'est quelque chose que nous devons traiter en même temps.

Le président: Merci beaucoup.

Nous devons finir un peu plus tôt aujourd'hui, alors nous allons écourter notre série de questions.

Nous céderons la parole au député Saini puis au député Aboutaif.

M. Raj Saini: Merci beaucoup de vous être joints à nous. J'ai deux questions à vous poser et seulement quatre minutes, alors j'espère que vous en tiendrez compte.

Tout d'abord, vous ne cessez de faire référence à l'Ouganda et au Soudan. Dans le cas du Soudan, nous savons que le président actuel est maintenant accusé de crimes de guerre. Comme nous le savons, l'Ouganda a fait savoir au président Kiir que si les Nations unies imposent quelques sanctions que ce soit en matière d'armement, soit un embargo sur l'armement, il les contournerait. En quoi ces deux pays peuvent-ils apporter quelque stabilité que ce soit au Soudan du Sud?

M. Bill Chambers: Les groupes armés soudanais nécessitent de l'aide de l'extérieur. Les deux voisins puissants qui peuvent exercer une pression immédiate sont le Soudan et l'Ouganda. Le fait qu'ils se portent garants, et qu'ils ne minent pas les activités, est susceptible d'aider.

Tous les acteurs de cette région sont-ils de bons acteurs? Non. On traite avec ceux qui ont bel et bien le contrôle et qui peuvent exercer des pressions. Cet accord reçoit l'appui des États-Unis et du Royaume-Uni ainsi que toute une série de puissances mondiales qui pensent qu'il s'agit là d'une façon d'assurer une certaine sécurité dans le pays. Ce n'est pas une région où l'on peut choisir ses partenaires. Il faut faire avec ceux qui sont là.

M. Raj Saini: Cette question s'adresse à M. Dunbar. Vous avez fait référence à quelque chose de très important lorsque vous avez parlé de l'économie du Soudan du Sud. À l'heure actuelle, nous savons que 98 % de l'économie du Soudan du Sud dépend de l'économie pétrolière et que, de ces 98 %, 40 % appartiennent à la société pétrolière nationale chinoise.

Quelle autre économie peut y avoir sa place sachant que 98 % de l'économie est déjà constituée d'exportations du pétrole et que 40 % de cela est contrôlé par les Chinois?

Lorsqu'on parle d'investissements au Soudan du Sud, à quels investissements faites-vous référence sachant que la Chine joue un rôle si important dans l'économie locale?

M. Kevin Dunbar: C'est une excellente question.

L'agriculture est un des domaines qui demande une attention particulière. Le Soudan du Sud est un des pays les plus fertiles de la région. L'agriculture présente un potentiel énorme pour alimenter la population du Soudan du Sud, mais aussi sur le plan du commerce, pour nourrir d'autres parties de la région. Cependant, ce potentiel reste inexploité en raison du conflit, de l'insécurité, du manque d'accès à l'éducation et du manque de capacité de demeurer sur ses terres. Si les gens sont déplacés tous les six mois, ils ne sont pas en mesure de pratiquer l'agriculture.

Le tourisme offre aussi des débouchés fantastiques. Le Nil passe par le Soudan du Sud, ainsi que certains des plus grands troupeaux de gnous dans le monde. J'ai moi-même pu faire un peu de tourisme lorsque j'étais là-bas, mais l'agriculture est la clé.

• (1715)

M. Raj Saini: Lorsqu'on parle d'agriculture, on doit aussi penser aux incidences causées par les changements climatiques. Vous avez évoqué le tourisme et le Nil bleu, mais la région n'est pas très sûre non plus. Si les Chinois contrôlent 40 % de l'économie et que la région n'est pas sûre, quel investissement économique le Canada peut-il faire pour aider la population du Soudan du Sud?

M. Kevin Dunbar: Le tourisme présente un potentiel limité que j'ai voulu mentionner, mais je pense réellement que l'agriculture constitue la clé. Il y a des régions du pays légèrement moins touchées par les changements climatiques où on peut toujours cultiver des aliments sur des terres extrêmement arables. Nous devons nous concentrer sur les régions de l'Équatoria qui peuvent nourrir le reste du pays.

M. Raj Saini: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Passons au député Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif: Je vais poursuivre sur ce sujet, car je connais assez bien le Soudan du Sud où les terres sont très riches et fertiles. L'agriculture se fait sur une des meilleures terres au monde, dure plus de deux saisons par année et donne jusqu'à trois récoltes parmi les meilleures possibles. Dans un autre ordre d'idées, le milieu des affaires et de la construction réalisent toujours des projets au pays. La guerre porte sur les intérêts régionaux des voisins et va au-delà de la portée des pouvoirs dans la région.

À ce propos, je veux revenir à la question des sanctions, qui fonctionnent et qui sont la seule façon de réellement continuer à fournir... parce que l'économie est productive. Il faut être réaliste. Nous ne pouvons pas faire fi de cette donnée et penser que tout s'écroule, qu'il n'y a rien à faire là-bas et qu'on ne produit rien. Au contraire, le milieu des affaires, la Chine, les pays voisins et d'autres groupes d'intérêt font de l'argent. Tous ces groupes concluent des

marchés et ce ne sont que les gens ordinaires qui souffrent, comme les enfants, les filles, les femmes et les gens les plus vulnérables.

Ma question sur les sanctions s'adresse à M. Dunbar et à M. Chambers. Croyez-vous qu'il est très important d'appliquer un surcroît de sanctions pour rétablir l'ordre?

M. Kevin Dunbar: Personnellement, je ne peux parler des effets des sanctions dans le pays, qu'ils soient positifs ou non. Je n'ai pas analysé le sujet en profondeur, mais je pense que tout ce qui peut exercer des pressions et forcer une meilleure gouvernance est une bonne chose.

Il y a de l'argent. Il y a certainement de l'argent. Il n'est seulement pas redistribué du tout ou investi dans l'infrastructure dont ont besoin les citoyens moyens, alors je pense que tout ce qui peut faire pression, encourager les gouvernements et les obliger à agir de façon plus inclusive est essentiel, dans la même mesure qu'il faut composer avec l'inflation et les problèmes de l'économie. En 2016, l'inflation a été de 800 %. Pour quelqu'un de riche, ça va aller, mais pour quelqu'un qui ne l'est pas, c'est tout autre chose.

M. Bill Chambers: Les sanctions, c'est quelque chose qu'on peut envisager à un moment donné, mais un mois seulement après la conclusion d'une entente, cela me semble prématuré. Il me semble qu'il faut d'abord essayer de faire en sorte que l'entente puisse se réaliser. Si elle se réalise et on parvient à un certain degré de stabilité, la question est alors de savoir comment maintenir celle-ci.

Si cela ne va pas et que les vieux comportements reviennent, c'est alors que les sanctions peuvent être utiles, mais il me semble pour l'instant que ce n'est pas le temps de les imposer.

M. Ziad Aboultaif: Les sanctions doivent continuer d'être appliquées. Je pense qu'elles nous ont permis de conclure l'entente que nous avons maintenant, depuis le 12 septembre. J'espère que cela va continuer de bien aller.

Cependant, selon les sanctions, on ne peut rien faire, à part... Il y a deux moyens, soit les sanctions ou la force. Je ne pense pas que la force soit une possibilité. Il faut à tout le moins exploiter les outils dont on dispose.

Le président: Je vous remercie.

Là-dessus, je vous remercie tous d'être venus nous présenter ces fascinants témoignages. Ils étaient difficiles à entendre, mais il était néanmoins important que nous les entendions.

Chers collègues, nous allons dire au revoir à nos invités, puis nous passerons immédiatement à huis clos pour quelques minutes.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>